



Administration  
Communale  
de  
SAMBREVILLE

## AVIS DE CONCESSION

### Stationnement non gênant

#### I) CONCEDANT :

Administration communale de Sambreville  
Grand Place  
5060 SAMBREVILLE

#### II) OBJET DE LA CONCESSION :

Stationnement non gênant sur le territoire de la commune de Sambreville, pour plus de détails veuillez vous référer au cahier des charges disponible au Secrétariat Communal [secretariat@commune.sambreville.be](mailto:secretariat@commune.sambreville.be) ou [ngirboux@commune.sambreville.be](mailto:ngirboux@commune.sambreville.be) ou sur le site internet de la commune : <https://www.sambreville.be/>

#### III) DUREE DE LA CONCESSION :

Une période de 4 ans prenant cours au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

#### IV) ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE ENVOYEEES

Administration communale de Sambreville  
Grand Place  
5060 SAMBREVILLE  
*Point de contact* : Nathalie GIRBOUX Tél. 071/260.214

*Service Secrétariat* : Tél. :071/260.311

#### V) DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

28 juin 2021  
ATTENTION la réception des candidatures par voie électronique n'est pas admise.  
Pour plus de détails veuillez vous référer audit cahier des charges.